



o de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 25 mars 2022 à 11 h 20, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois	Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jocelyn Martel

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adj., Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Résultat d'appel de candidatures pour combler trois postes au sein du CCU.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adj atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents, renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 11 h 20.

1.

100-03-2022
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

101-03-2022
Résultat d'appel de candidatures pour combler trois postes au sein du CCU

CONSIDÉRANT la résolution 63-03-2020 portant sur les mandats accordés aux membres du CCU leur échéance y prévue;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de trois membres du Comité consultatif d'urbanisme à compter du 6 mars 2022;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et la réception de cinq candidats;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE soient nommées, à compter du 25 mars 2022, les personnes suivantes à titre de membres du CCU, pour les mandats suivants :

- Monsieur André Daigneault, citoyen, pour un mandat de deux ans, renouvelable;
- Monsieur Michel Lacasse, citoyen, pour un mandat de deux ans, renouvelable;
- Monsieur Martin Legault, citoyen, pour un mandat de deux ans, renouvelable.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

4.

102-03-2022
Levée de la séance

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 11 h 25

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Lisane Fuoco, directrice Générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.


Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adj.